

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 6 mai 1953)

Le Conseil fédéral a autorisé « La Neuchâteloise », compagnie d'assurances sur la vie, à Neuchâtel, à exploiter en Suisse l'assurance complémentaire contre la maladie.

Le Conseil fédéral a pris acte de la transformation du consulat général d'Espagne à Zurich en un consulat, avec la même juridiction. Il a en outre accordé l'exequatur à M. Eduardo Gasset y Diez de Ulzurrun, comte de Penarrubias, nommé consul d'Espagne à Zurich, avec juridiction sur les cantons de Zurich, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald (le-Haut et le-Bas), Glaris, Zoug, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell (Rh.-Ext. et Rh.-Int.), Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie et Tessin.

(Du 8 mai 1953)

Le Conseil fédéral a nommé M. Josef Condrau, conseiller national, à Disentis, en qualité de membre du conseil de fondation du fonds de secours pour dommages causés par les forces naturelles.

Le Conseil fédéral a alloué des subventions aux cantons suivants:

1. Berne:

- a. Pour la construction d'un chemin de Tschienen à la Lombachhöhe, commune d'Habkern;
- b. Pour la construction de chemins de Steinengraben à Langenegg, commune de Signau, et de Heidenweidli au Rossberg, commune d'Oberwil i. S.

2. Berne et Soleure: Pour des travaux de drainage sur le territoire d'Attiswil et de Kammersrohr, communes d'Attiswil, Hubersdorf et Kammersrohr.

3. Grisons: Pour des travaux de reboisement et de défense contre les avalanches au lieu dit « Salpenna », commune de Safien.

4. Valais: Pour des travaux de reboisement et de défense contre les avalanches au lieu dit « Riffelalp », commune de Zermatt.

Le Conseil fédéral a accepté la démission de M. Max Schwab, président de la direction de l'office suisse de compensation à Zurich, avec effet au 30 juin 1953. Pour le remplacer, il a fait appel à M. Robert Kohli, actuellement envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse à Belgrade.

Le Conseil fédéral a procédé aux nominations suivantes dans les commissions des examens fédéraux de médecine pour le reste de la période administrative courante:

Siège de Berne : Commission de l'examen professionnel des médecins: suppléant: M. Arnold Weber, privat-docent de psychiatrie, à Berne, en remplacement de M. J. Wyrsh, professeur, démissionnaire; commission de l'examen professionnel des dentistes: membre: M. Karl Beyeler, professeur à l'institut de médecine dentaire, à Berne, jusqu'ici suppléant, en remplacement de M. A. Gerber, nommé professeur à la faculté de médecine de l'université de Zurich; commission des examens de sciences naturelles pour les pharmaciens: membre: M. Max Welten, professeur extraordinaire de botanique, à Berne, en remplacement de M. W. Rytz, professeur, démissionnaire.

Siège de Genève : Commission de l'examen professionnel des médecins: membre: M. René Patry, professeur extraordinaire à la polyclinique chirurgicale, à Genève, jusqu'ici suppléant, en remplacement de M. Ch. Julliard, professeur, démissionnaire; suppléant: M. Raymond Guyot, médecin, à Genève, en remplacement de M. Z. Cheridjian, professeur, décédé; commission de l'examen professionnel des dentistes: membre: M. Robert Montant, professeur extraordinaire de chirurgie générale et de médecine opératoire, à Genève, jusqu'ici membre de la commission de l'examen professionnel des médecins, fonction dont il a demandé d'être relevé, en remplacement de M. Ch. Julliard, professeur, démissionnaire.

Siège de Lausanne : Commission des examens de sciences naturelles pour les médecins, les dentistes et les vétérinaires: suppléant: M. Henri-Alcide Guévin, chargé de cours, à Lausanne, en remplacement de M. J. de Beaumont, professeur, démissionnaire.

Siège de Zurich : Commission de l'examen professionnel des médecins: membre: M. Albert, professeur extraordinaire de médecine dentaire, à Zurich, en remplacement de M. W. Wild, professeur, décédé.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1953
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	19
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	15.05.1953
Date	
Data	
Seite	63-64
Page	
Pagina	
Ref. No	10 093 138

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.